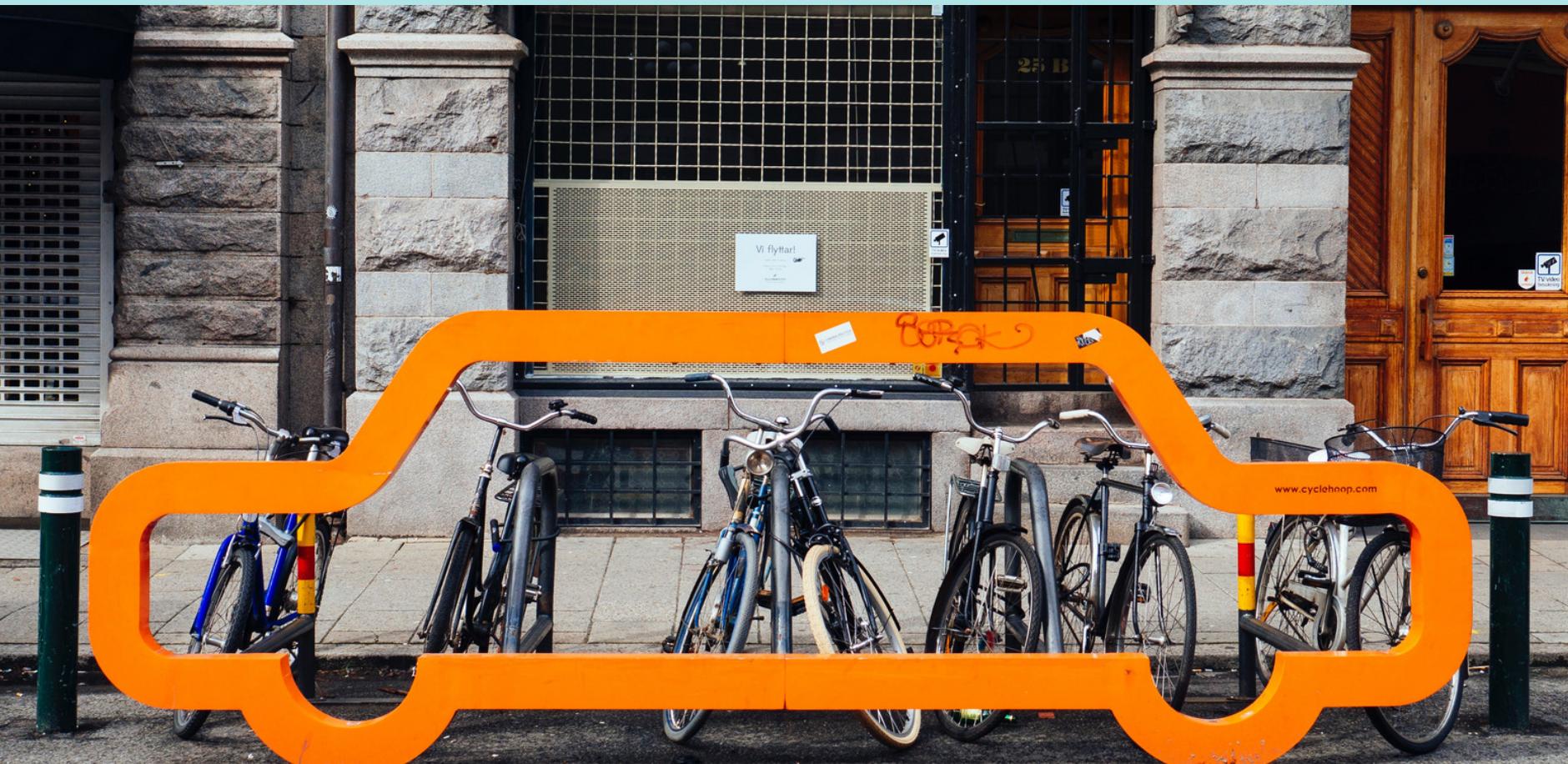


UNE CONFÉRENCE DE ALAIN
QUINET ET AUDRE POMMERET

DÉCARBONER L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

De l'ambition aux actes ?





PLAN CLIMAT FRANÇAIS
DE JUILLET 2017

OBJECTIF "ZEN"

ZÉRO ÉMISSION NETTE DE GAZ
À EFFET DE SERRE D'ICI À 2050



LE GIEC

Le Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat recommande d'appliquer l'objectif ZEN aussi appelé "neutralité carbone", depuis l'Accord de Paris en 2015.

En 2017, la France a suivi l'initiative. Mais entre l'ambition et les actes, il y a un cap.

Alors, comment mettre en oeuvre une telle politique ?

Quelles pistes ?

COMMENT RÉDUIRE LES ÉMISSIONS NETTES DE GAZ À EFFET DE SERRE ? LES SOLUTIONS SONT MULTIPLES ET NON EXCLUSIVES :



DÉCOUPLER L'ACTIVITÉ HUMAINE (ICI, LE PIB) DE LA HAUSSE DES ÉMISSIONS. LA PRODUCTION PEUT SE FAIRE SANS POLLUER !



AGRANDIR LES "PUITS DE CARBONE" : CES PUITS QUI ABSORBENT LE CARBONE (comme les forêts)



SUBSTITUER :
REEMPLACER LES ACTIFS POLLUANTS PAR DES ACTIFS "ECOFRIENDLY"



DÉCROISSANCE :
VIVRE PLUS SOBREMENT

Quels enjeux à relever ?

S'IL EXISTE DES FREINS, IL EXISTE AUSSI DES ALTERNATIVES



LA SUBSTITUTION EST
PARFOIS PLUS
CHÈRE



LES SOLUTIONS
TECHNOLOGIQUES NE
SONT PAS DISPONIBLES
DANS TOUS LES
SECTEURS (industries,
transports...)



Le coût des énergies
renouvelables est technologique.
Les coûts technologiques
baissent continuellement (selon
la loi de Wright). Le surcoût est
donc transitoire !

Les technologies vertes
doivent être décuplées
pour contrebalancer
l'impact des secteurs
encore trop carbonés.

Comment rendre le vert "sexy" ?

L'INTERVENTION DE L'ETAT EST NÉCESSAIRE POUR QUE LES INVESTISSEMENTS VERTS SOIENT RENTABLES. POUR CELA, DIVERS INSTRUMENTS PEUVENT ÊTRE MIS EN PLACE :



DONNER UNE VALEUR "TUTÉLAIRE" AU CARBONE

Etablie grâce à un panel d'experts, la valeur entre alors dans la prise en compte de la rentabilité des investissements publics.



SUBVENTIONNER LES ACTIONS DÉCARBONÉES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES VERTES



TAXER + LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN VEILLANT À UNE JUSTE REDISTRIBUTION



NORMES À RESPECTER

Alain Quinet, économiste et président de la commission sur la valeur tutélaire du carbone et Aude Pommeret, rapporteur de cette même commission pour France Stratégie ont disserté de ces questions à l'occasion d'une conférence organisée par AMSE.

Retrouvez l'intégralité du contenu de la conférence et le PDF associé sur la page DialogEco d'AMSE.

©AMSE 2019